

Flash Maladies infectieuses | Août 2023



Édité par la cellule de surveillance des maladies infectieuses
En collaboration avec Sciensano

Shigella spp. – Augmentation des infections à Shigella multirésistantes chez les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes

Depuis avril 2023, [plus de 300 shigelloses ont été signalées à l'ECDC](#), appartenant à plusieurs types clonaux circulant indépendamment, la transmission se produisant principalement, mais pas exclusivement, parmi les hommes gays, bi et autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (gbMSM). Des cas ont été signalés en Belgique, au Danemark, en Allemagne, en Irlande, aux Pays-Bas, en Espagne et aux États-Unis. La plupart des cas appartenant à ces clusters ont été enregistrés au cours de la période 2022-2023, mais certains remontent à 2016. Depuis cette année, le [Centre National de Référence](#) procède au séquençage prospectif du génome entier de tous les isolats et, outre les cas liés aux clusters internationaux, il a également détecté deux clusters limités à la Belgique et un cluster ne circulant pas dans le cadre de la gbMSM. La majorité des souches des groupes internationaux présentent une résistance aux antibiotiques de première et de deuxième ligne. La résistance croissante de certaines souches à l'azithromycine est particulièrement préoccupante, car elle limite les possibilités de traitement efficace. Le groupe [RAG](#) a procédé à une analyse des risques en 2022 et a formulé des recommandations spécifiques. La shigellose est à déclaration obligatoire en Flandre, mais pas dans les autres régions.

Mycoses: Candida Auris et Trichophyton indotineae - Situation épidémiologique

Candida auris est une levure qui a été décrite relativement récemment et provoque des épidémies dans le monde entier, principalement dans les soins intensifs, notamment en [Grèce, en Italie et au Royaume-Uni](#). *Candida auris* est, dans de nombreux cas, insensible aux azoles, mais la résistance aux échinocandines et à l'amphotéricine B est également présente. En outre, *C. auris* montre une capacité inhabituelle à persister dans l'environnement et chez les patients asymptomatiques, ce qui contribue à des épidémies dans les hôpitaux. Jusqu'à présent, *C. auris* a été isolé chez 9 patients en Belgique (entre 2016 et 2022) ; chez la plupart des patients, un lien avec un séjour hospitalier à l'étranger a pu être trouvé. Des mesures d'isolement adéquates sont importantes pour les cas cliniques confirmés ([Centre national de référence \(CNR\) pour les mycoses | sciensano.be](#)).

T. indotineae est un dermatophyte à transmission à priori anthropophile récemment identifié et différencié du complexe *T. interdigitale/mentagrophytes* dont il est proche phylogénétiquement. Il est responsable de *tinea corporis/cruris* souvent étendues et difficiles à traiter. Ce dermatophyte est présent à un niveau épidémique sur le sous-continent indien mais se propage depuis 2018 à d'autres pays, notamment en Europe. La Belgique a déjà recensé 14 cas de *tinea corporis* causées par *T. indotineae* depuis 2018. Ce dermatophyte a la particularité d'être très souvent résistant à la terbinafine (50-70% des cas) et parfois également à l'itraconazole, rendant le traitement de ces infections long et complexe. Les caractéristiques microscopiques de cette espèce font qu'elle peut être confondue avec *T. interdigitale* et *T. mentagrophytes*, et une analyse génomique est nécessaire pour la différenciation. Toute dermatophytose étendue et résistante au traitement doit attirer l'attention des cliniciens surtout si le patient a récemment voyagé en Inde ou pays limitrophes, ou s'il est d'origine indienne. Lors d'une suspicion d'infection à *T. indotineae*, un contact avec le microbiologiste de votre institution est conseillé. Celui-ci pourra si besoin, solliciter l'aide du [Centre National de Référence pour les mycoses du CHU de Liège](#).

Grippe aviaire chez les chats (Pologne) et les renards (Finlande) – Situation épidémiologique

Depuis le 23 juin 2023, plusieurs décès de chats domestiques ont été signalés en Pologne (au moins 70), dans différentes villes. En date du 17 juillet 2023, 61 échantillons provenant de 60 chats et d'un caracal ont été testés pour l'influenza A(H5N1) en [Pologne](#), et 34 se sont révélés positifs. Il est indiqué que les chats ont développé le virus H5N1 du génotype CH. Des incertitudes subsistent quant au potentiel de transmission de félin à félin et de félin à humain et quant à la gravité de la maladie. Jusqu'à présent, aucun cas humain lié à des infections chez des animaux domestiques n'a été signalé. L'Organisation mondiale de la santé animale ([OMSA](#)) a fait une déclaration sur l'épidémie polonaise, soulignant la nécessité de poursuivre les recherches sur la source de l'infection. L'ECDC estime que le risque actuel pour la population générale en Europe est faible. Toutefois, il existe un risque modéré pour les personnes exposées à des chats malades ou morts, en particulier pour les groupes vulnérables (ex. immunodéprimés). De plus, au 21 juillet 2023, la grippe aviaire A(H5N1) a été détectée dans 12 fermes d'élevage d'animaux à fourrure en [Finlande](#), hébergeant des renards (polaires et argentés) et des visons. L'introduction de la grippe aviaire dans les élevages d'animaux à fourrure n'est pas inattendue et a déjà été observée par le passé. La transmission entre ces mammifères infectés et les humains n'a pas été observée à ce jour.

La surmortalité durant le premier épisode de chaleur de l'été 2023

La Belgique dispose d'un Plan forte chaleur et pics d'ozone dont la phase de vigilance débute chaque année le 15 mai et se termine le 30 septembre. L'objectif de ce plan est d'anticiper la survenue de fortes chaleurs, de définir les mesures à prendre pour prévenir et limiter leurs effets sur la santé et le bien-être de la population générale, le tout en portant une attention toute particulière aux populations à risque. Les professionnels de santé trouveront des informations sur les sites de l'[AVIQ](#), de [Département Zorg](#) ou de la [COCOM](#). La phase d'avertissement du plan chaleur a été activée pour la première fois cette année le jeudi 8 juin et elle s'est terminée le mercredi 21 juin. En Belgique, sur l'ensemble de la première période de chaleur (9-21 juin), la surmortalité a été faible avec 200 décès supplémentaires (5,4%) parmi les 3 894 décès observés. Au niveau régional, cette surmortalité s'observait en Flandre et à Bruxelles principalement pour les personnes âgées de 85 ans et plus. En Wallonie, il n'y a pas eu de surmortalité. Pour être tenu informé de l'activation de la phase d'avertissement, n'hésitez pas à vous inscrire sur [IRCELINE](#) pour recevoir le bulletin smog, ozone et fortes chaleurs. Pour plus d'informations sur la surmortalité vous pouvez consulter le site de [Be-MOMO](#).

Virus du Nil occidental (VNO) – Premiers cas humains de virus du Nil occidental de la saison 2023

L'ECDC assure une surveillance des cas de virus du Nil occidental chez les humains, les chevaux et chez les oiseaux en Europe pendant la saison de transmission (de juin à novembre). Cette année, le premier cas humain a été notifié en Italie dans la province de Parme. Au 26 juillet, cinq cas humains de VNO ont été notifiés, dont un en Italie, trois en Grèce et un en Hongrie. Jusqu'à présent, 14 foyers d'infection par le VNO chez les oiseaux ont été signalés en Italie et en Allemagne et un foyer chez les chevaux a été signalé en Espagne. L'ECDC publie des [mises à jour épidémiologiques hebdomadaires](#) sur les cas humains et animaux de VNO dans l'Union européenne et les pays voisins.

Personnes de contact

SURVMI : surveillance.sante@aviq.be | Equipe newsflash : flash@sciensano.be